

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange
peintures décoratives

Utilisations contre-indiquées
Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

einZA Farben GmbH & Co KG
Junkersstraße 13
30179 Hannover

N° de téléphone +49 (0)511 67490-0
N° Fax +49 (0)511 67490-20
e-mail info@einZA.com

Informations relatives à la fiche de données de sécurité
sdb_info@umco.de

Identification de distributeur

Adresse

Josef Dolder AG
Lerchentalstraße 17
9016 St. Gallen

N° de téléphone +41 71 282 22 66
N° Fax +41 71 282 22 55
e-mail info@josefdolder.ch

Identification de distributeur

Adresse

Schweizerische Einkaufsgesellschaft AG
Uttigenstraße 120
3603 Thun

N° de téléphone +41 33 22 37 429
e-mail info@seg.swiss

Identification de distributeur

Adresse

Verbano Color SA
Via della Posta
6943 Bioggio

N° de téléphone +41 91 60 56 344
N° Fax +41 91 60 56 345
e-mail info@verbanocolor.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 2; H411
Eye Dam. 1; H318
Flam. Liq. 3; H226

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

Skin Irrit. 2; H315
Skin Sens. 1; H317
STOT SE 3; H335
STOT SE 3; H336

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



SGH02



SGH05



SGH07



SGH09

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

Produit de réaction : résines bisphénol A-épichlorhydrine ayant un poids moléculaire moyen de > 700 - < 1100

Hydrocarbures, C9, aromatiques

butane-1-ol

Mentions de danger

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de danger (UE)

EUH211

Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P271

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P280

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P370+P378

En cas d'incendie: Utiliser l'eau pulvérisée, la mousse résistant aux alcools, la poudre chimique sèche ou le dioxyde de carbone (CO2) pour l'extinction.

P391

Recueillir le produit répandu.

P405

Garder sous clef.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.

Evaluation vPvB

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires		
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration		%
1	Produit de réaction : résines bisphénol A-épichlorhydrine ayant un poids moléculaire moyen de > 700 - < 1100				
	25068-38-6 500-033-5 - -	Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317	>=	10,00 - < 25,00	% en poids
2	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]				
	13463-67-7 236-675-5 022-006-00-2 01-2119489379-17	Carc. 2; H351i	>=	10,00 - < 25,00	% en poids
3	Hydrocarbures, C9, aromatiques		cf. note bas de page (2)		
	64742-95-6 918-668-5 649-356-00-4 01-2119455851-35	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H335 STOT SE 3; H336 Aquatic Chronic 2; H411 Asp. Tox. 1; H304 EUH066	>=	10,00 - < 25,00	% en poids
4	xylène				
	1330-20-7 215-535-7 601-022-00-9 01-2119488216-32	Flam. Liq. 3; H226 Asp. Tox. 1; H304 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 Acute Tox. 4; H332 Aquatic Chronic 3; H412	>=	5,00 - < 10,00	% en poids
5	butane-1-ol				
	71-36-3 200-751-6 603-004-00-6 01-2119484630-38	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335 STOT SE 3; H336	<	5,00	% en poids
6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle				
	108-65-6 203-603-9 607-195-00-7 01-2119475791-29	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	<	5,00	% en poids
7	oxyde de zinc				
	1314-13-2 215-222-5 030-013-00-7 01-2119463881-32	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>=	2,50 - < 25,00	% en poids
8	éthylbenzène				

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

	100-41-4 202-849-4 601-023-00-4 01-2119489370-35	Flam. Liq. 2; H225 Asp. Tox. 1; H304 Acute Tox. 4; H332 STOT RE 2; H373 Aquatic Chronic 3; H412	< 2,50	% en poids
9	bis(orthophosphate) de trizinc			
	7779-90-0 231-944-3 030-011-00-6 01-2119485044-40	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	< 2,50	% en poids

Texte complet des mentions H et EUH, sauf si déjà mentionné dans la section 2.2 : voir section 16.

(2) Selon l'état actuel de connaissances et en appliquant les critères énoncés à l'annexe I du règlement (CE) no 1272/2008, est exigée la classification indiquée ci-dessus. Celle-ci allant au-delà de la classification reportée dans le tableau 3 à l'annexe VI du règlement (CE) no 1272/2008.

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
2	V, W, 10	-	-	-
3	P	-	-	-
7	-	-	M = 1	M = 1

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

N°	Voie d'absorption, organe cible, effet concret
2	H351i par inhalation; -, -
8	H373 -, organes de l'ouïe; -

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et faire appel à un médecin.

Après inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact cutané

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant cutané connu. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel immédiatement à un médecin.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, rincer abondamment la bouche avec de l'eau, et faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse résistant aux alcools, CO2, poudres, vapeur d'eau

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack**Code produit:** 0071594**Version actuelle:** 7.2.2, établi le: 27.05.2025**Version remplacée:** 7.2.1, établi le: 26.03.2025**Région:** CH

Agent d'extinction non approprié
jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Produits de pyrolyse toxiques; L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Ne pas respirer les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le rejet dans les égouts ou les cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé. Le personnel doit porter des chaussures et des vêtements anti-statiques et le sol doit être réalisé en matériau conducteur. Eviter l'inhalation des poussières, vapeurs et aérosols lors de l'application du mélange. Le ponçage à sec, le découpage et / ou le soudage du film de peinture sèche peut donner lieu à de la poussière et / ou à des fumées dangereuses. Le ponçage / sablage humide doit être utilisé chaque fois que possible. Eviter l'inhalation des poussières de ponçage. Pour la protection individuelle, voir rubrique 8.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur. La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Respecter la législation relative à la santé et à la sécurité au travail. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer.

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Toujours conserver le mélange dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Ne jamais utiliser de pression pour vider le conteneur: ce conteneur n'est pas un équipement supportant la mise sous pression. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour empêcher toute fuite. Garder les emballages solidement fermés. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5	
	MAK (SUVA)			
	Titandioxid / Dioxyde de titane			
	VLE (8h)	3 a	mg/m ³	
	Remarque/s	SSC		
2	xylène	1330-20-7	215-535-7	
	2000/39/EC			
	Xylene, mixed isomers, pure			
	VLE (courte durée)	442	mg/m ³	100 ppm
	VLE (8h)	221	mg/m ³	50 ppm
	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin		
	MAK (SUVA)			
	Xylol (alle Isomeren) / Xylène (tous les isomères)			
	VLE (courte durée)	440	mg/m ³	100 ppm
	VLE (8h)	220	mg/m ³	50 ppm
	Remarque/s	H B		
3	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6	
	MAK (SUVA)			
	n-Butanol / n-Butanol			
	VLE (courte durée)	310	mg/m ³	100 ppm
	VLE (8h)	310	mg/m ³	100 ppm
	Remarque/s	SSC B		
4	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9	
	2000/39/EC			
	2-Methoxy-1-methylethylacetate			
	VLE (courte durée)	550	mg/m ³	100 ppm
	VLE (8h)	275	mg/m ³	50 ppm
	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin		
	MAK (SUVA)			
	1-Methoxypropanol-2 (PGME) / 1-Méthoxypropanol-2 (PGME)			
	VLE (courte durée)	275	mg/m ³	50 ppm
	VLE (8h)	275	mg/m ³	50 ppm
	Remarque/s	SSC		
5	oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5	
	MAK (SUVA)			
	Zinkoxid (Rauch) / Oxyde de zinc (fumée)			

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

	VLE (courte durée)	3 a	mg/m ³		
	VLE (8h)	3 a	mg/m ³		
6	éthylbenzène	100-41-4		202-849-4	
	2000/39/EC				
	Ethylbenzene				
	VLE (courte durée)	884	mg/m ³	200	ppm
	VLE (8h)	442	mg/m ³	100	ppm
	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin			
	MAK (SUVA)				
	Ethylbenzol / Ethylbenzène				
	VLE (courte durée)	220	mg/m ³	50	ppm
	VLE (8h)	220	mg/m ³	50	ppm
	Remarque/s	H OL B			

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]			13463-67-7 236-675-5
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	1,25 mg/m ³
2	Hydrocarbures, C9, aromatiques			64742-95-6 918-668-5
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,64 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	1286,4 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	837,5 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	1066,67 mg/m ³
3	xylène			1330-20-7 215-535-7
	dermale	(chronique) à long terme		180 mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)		289 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme		77 mg/m ³
4	butane-1-ol			71-36-3 200-751-6
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	310 mg/m ³
5	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			108-65-6 203-603-9
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	796 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	275 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	550 mg/m ³
6	éthylbenzène			100-41-4 202-849-4
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	180 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	77 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	293 mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]			13463-67-7 236-675-5
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	210 µg/m ³
2	Hydrocarbures, C9, aromatiques			64742-95-6 918-668-5
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,113 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	1,152 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	178,57 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	640 mg/m ³

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

3	xylène			1330-20-7 215-535-7
	orale	(chronique) à long terme		1,6 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme		108 mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)		174 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme		14,8 mg/m ³
4	butane-1-ol			71-36-3 200-751-6
	orale	(chronique) à long terme	systémique	1,562 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	3,125 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	55,357 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	155 mg/m ³
5	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			108-65-6 203-603-9
	orale	(chronique) à long terme	systémique	36 mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	500 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	320 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	33 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	33 mg/m ³
6	éthylbenzène			100-41-4 202-849-4
	orale	(chronique) à long terme	local	1,6 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	15 mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE
	compartiment écologique	Type	Valeur
1	xylène		1330-20-7 215-535-7
	Eau	eau douce	0,327 mg/L
	Eau	eau marine	0,327 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	12,46 mg/kg
	Eau	eau marine sédiment	12,46 mg/kg
	sol	-	2,31 mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	6,58 mg/L
2	butane-1-ol		71-36-3 200-751-6
	Eau	eau douce	0,082 mg/L
	Eau	eau marine	0,008 mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	2,25 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,324 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,032 mg/kg poids sec
	sol	-	0,017 mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	2476 mg/L
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		108-65-6 203-603-9
	Eau	eau douce	0,635 mg/L
	Eau	eau marine	0,064 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	3,29 mg/kg
	concerne : poids sec		
	Eau	eau marine sédiment	0,329 mg/kg
	concerne : poids sec		
	sol	-	0,29 mg/kg
	concerne : poids sec		
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100 mg/L

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

4	oxyde de zinc		1314-13-2 215-222-5
	Eau	eau douce	17,9 µg/L
	concerne : Zn		
	Eau	eau marine	9 µg/L
	concerne : Zn		
	Eau	eau douce sédiment	182,8 mg/kg
	Eau	eau marine sédiment	201,9 mg/kg
	concerne : Zn, poids sec		
	sol	-	103,4 mg/kg
	concerne : Zn, poids sec		
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	124,5 µg/L
5	éthylbenzène		100-41-4 202-849-4
	Eau	eau douce	0,1 mg/L
	Eau	eau marine	0,01 mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,1 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	13,7 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	1,37 mg/kg poids sec
	sol	-	2,68 mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	9,6 mg/L
	empoisonnement secondaire	Oiseau	0,02 mg/kg nourriture
6	bis(orthophosphate) de trizinc		7779-90-0 231-944-3
	Eau	eau douce	20,6 µg/L
	Eau	eau marine	6,1 µg/L
	Eau	eau douce sédiment	117,8 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	56,5 mg/kg poids sec
	Eau	eau douce	85 µg/L
	Eau	eau marine	42,5 µg/L
	Eau	eau douce sédiment	867,4 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	957,7 mg/kg poids sec
	sol	-	35,6 mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100 µg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à assurer une aération suffisante. Lorsque c'est raisonnablement possible, il est recommandé d'utiliser une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale efficace. Si ceci ne suffit pas à maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants inférieures aux valeurs limites d'exposition, une protection respiratoire appropriée doit être utilisée.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués. Lorsque le personnel doit opérer en cabine, que ce soit pour pistoler ou non, la ventilation risque d'être insuffisante pour maîtriser dans tous les cas les particules et les vapeurs de solvants. Il est alors conseillé que le personnel porte des masques avec apport d'air comprimé durant les opérations de pistolage, et ce jusqu'à ce que la concentration en particules et en vapeurs de solvants soit tombée en dessous des limites d'exposition. Application au rouleau/pinceau: Filtre A2. Pulvérisation: Filtre A2P2. (DIN EN 14387)

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

Protection des yeux / du visage

Porter des lunettes de protection contre des projections de liquide. Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	En cas de contact à court terme / protection contre projections: caoutchouc nitrile		
Epaisseur du matériel	>	0,4	mm
Temps de passage	>	120	min
Matériau approprié	En cas de contact prolongé : caoutchouc nitrile		
Epaisseur du matériel	>	0,4	mm
Temps de passage	>	480	min

Divers

Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant aux hautes températures.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation	
liquide	
Etat	
liquide	
Couleur	
Suivant le nom du produit	
Odeur	
de solvant	
pH	
Motif pour incication du pH manquante	substance/mélange insoluble (dans l'eau)
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	
Valeur	> 120 °C
Substance de référence	Mélange de solvants
Point de fusion/point de congélation	
Donnée non disponible.	
Température de décomposition	
Donnée non disponible.	
Point d'éclair	
Valeur	24 - 26 °C
Méthode	Closed Cup
Température d'inflammation	
Valeur	> 200 °C
Substance de référence	Mélange de solvants
Propriétés comburantes	
Non applicable	
Inflammabilité	
Non applicable	
Limites inférieure d'explosion	

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

Valeur	>	0,6	% en vol
Substance de référence	Mélange de solvants		

Limites supérieure d'explosion			
Valeur	<	7,5	% en vol
Substance de référence	Mélange de solvants		

Pression de vapeur			
Valeur	<	100	hPa
Température de référence		50	°C
Substance de référence	Mélange de solvants		

Densité de vapeur relative			
Donnée non disponible.			

Densité relative			
Donnée non disponible.			

Densité			
Valeur	1,46	-	1,50
Température de référence			20
Méthode	DIN 51757		
			g/cm ³ °C

Solubilité dans l'eau	
Remarque/s	non miscible

Solubilité	
Donnée non disponible.	

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
Non applicable			
Source		ECHA	
2	xylène	1330-20-7	215-535-7
log Pow		3,15	
Température de référence		20 °C	
concerne		CAS 100-41-4	
Source		ECHA	
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
log Pow		1,2	
Température de référence		20 °C	
Méthode		OCDE 117	
Source		ECHA	
4	éthylbenzène	100-41-4	202-849-4
log Pow		3,6	
Méthode		EU Method A.8	
Source		ECHA	

Viscosité cinématique			
Valeur	1200	-	1300
Température de référence			20
Méthode	DIN 53019		
			Pa.s °C

Essai de séparation des dissolvants			
Valeur	<	3	%
Température de référence		20	°C

Caractéristiques des particules			
Donnée non disponible.			

9.2 Autres informations

Autres informations			
Donnée non disponible.			

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart des agents oxydants et des matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
Nom du produit	
einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack	
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	xylène	1330-20-7	215-535-7
DL50	3523	- 4000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	EU Method B.1		
Source	ECHA		
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
DL50		5155	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
4	oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

Source		ECHA	
5	éthylbenzène	100-41-4	202-849-4
DL50	env.	3500	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		
6	bis(orthophosphate) de trizinc	7779-90-0	231-944-3
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)

Nom du produit

einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Remarque/s

Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA cutanée > 2000 mg/kg).

Toxicité dermale aiguë

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	xylène	1330-20-7	215-535-7
DL50		12126	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Source	ECHA		
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
DL50	env.	3430	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
4	oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
5	éthylbenzène	100-41-4	202-849-4
DL50	env.	3500	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)

Nom du produit

einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Remarque/s

Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA inhalation: > 20.000 ppmV (gaz), > 20 mg/l (vapeurs), > 5 mg/l (poussières/brouillards).

Toxicité aiguë par inhalation

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
----	------------------------------	--------	-------

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
CL50		5,09	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	xylène	1330-20-7	215-535-7
CL50		29,1	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	EU Method B.2		
Source	ECHA		
3	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
CL50	>	17,76	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
4	oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5
CL50	>	5,7	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
5	éthylbenzène	100-41-4	202-849-4
CL50		17,8	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Source	ECHA		
6	bis(orthophosphate) de trizinc	7779-90-0	231-944-3
CL50	>	5,41	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	xylène	1330-20-7	215-535-7
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant		
3	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
Espèces	lapin		

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

Source Évaluation	ECHA irritant		
4	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Espèces Méthode Source Évaluation	lapin OCDE 404 ECHA Non irritant		
5	oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5
Espèces Méthode Source Évaluation	Human Skin Model OECD 431 ECHA Non irritant		
6	bis(orthophosphate) de trizinc	7779-90-0	231-944-3
Espèces Méthode Source Évaluation	lapin OCDE 404 ECHA / Read across Non irritant		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
Espèces Méthode Source Évaluation Evaluation/Classement	lapin OCDE 405 ECHA Non irritant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	xylène	1330-20-7	215-535-7
Espèces Source Évaluation	lapin ECHA irritant		
3	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
Espèces Méthode Source Évaluation	lapin OCDE 405 ECHA fortement irritant		
4	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Espèces Méthode Source Évaluation	lapin OCDE 405 ECHA Non irritant		
5	oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5
Espèces Méthode Source Évaluation	lapin OCDE 405 ECHA Non irritant		
6	bis(orthophosphate) de trizinc	7779-90-0	231-944-3
Espèces Méthode Source Évaluation	lapin OCDE 405 ECHA Non irritant		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
Voie d'exposition	Peau		
Espèces Méthode Source	souris OCDE 429 ECHA		

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

Évaluation	non sensibilisant
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
2 xylène	1330-20-7 215-535-7
Voie d'exposition	Peau
Espèces	souris
Méthode	OCDE 429
Source	ECHA
Évaluation	non sensibilisant
3 butane-1-ol	71-36-3 200-751-6
Voie d'exposition	Peau
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
4 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6 203-603-9
Voie d'exposition	Peau
Espèces	cobaye
Méthode	OCDE 406
Source	ECHA
Évaluation	non sensibilisant
5 oxyde de zinc	1314-13-2 215-222-5
Voie d'exposition	Peau
Espèces	Guinea pig
Méthode	OCDE 406
Source	ECHA
Évaluation	non sensibilisant
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
6 bis(orthophosphate) de trizinc	7779-90-0 231-944-3
Voie d'exposition	Peau
Espèces	cobaye
Source	ECHA / Read across
Évaluation	non sensibilisant

Mutagenicité sur les cellules germinales

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
Type d'examen	In vitro mammalian cytogenicity		
Méthode	OECD 487		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Voie d'exposition	orale		
Type d'examen	In vivo mammalian somatic cell study: cytogenicity / erythrocyte micronucleus		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 474		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2 butane-1-ol	71-36-3	200-751-6	
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9	
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
4 oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5	

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

Source Evaluation/Classement	ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
---------------------------------	--

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
Voie d'exposition		orale	
NOAEL		>=	1000 mg/kg bw/d
Type d'examen		étude de toxicité de reproduction effectuée sur une génération	
Espèces		rat	
Méthode		OECD 443	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Voie d'exposition		orale	
NOAEL		>=	1000 mg/kg bw/d
Type d'examen		Étude de toxicité pour le développement prénatal	
Espèces		rat	
Méthode		OECD 414	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
Source Evaluation/Classement		ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
3	oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5
Source Evaluation/Classement		ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Cancérogénicité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
Voie d'exposition		orale	
NOEL		>=	7500 mg/kg bw/d
Espèces		souris	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5
Source Evaluation/Classement		ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
Voie d'exposition		orale	
NOAEL		>	962 mg/kg bw/d
Durée d'exposition		90	j
Espèces		rat	
Méthode		OECD 408	

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

Source Evaluation/Classement	ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Voie d'exposition	par inhalation
Espèces Source Evaluation/Classement	rat ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle 108-65-6 203-603-9
Voie d'exposition	orale
Espèces Méthode Source Evaluation/Classement	rat (mâle/femelle) OECD 422 ECHA Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
3	éthylbenzène 100-41-4 202-849-4
Organe cible Source	organes de l'ouïe ECHA

Danger par aspiration
Donnée non disponible.

Propriétés perturbant le système endocrinien
Donnée non disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée
L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans le mélange au-delà des limites d'exposition professionnelle indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire et des effets néfastes pour les reins, le foie et le système nerveux central. Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les solvants peuvent produire certains des effets ci-dessus par absorption cutanée. Les contacts prolongés ou répétés avec le mélange peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites de contact non allergiques et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. L'ingestion peut provoquer des nausées, des diarrhées et des vomissements. Ceci prend en compte, lorsqu'ils sont connus, les effets différés et immédiats et aussi les effets chroniques des composants pour l'exposition à court terme et à long terme par voie orale, cutanée ou par inhalation ainsi que par contact avec les yeux.

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
LL50		10	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
2	xylène	1330-20-7	215-535-7
CL50		2,6	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces concerne	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	CAS 106-42-3		
Source	OCDE 203		
	ECHA		
3	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
CL50		1376	mg/l

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

Durée d'exposition		96		h
Espèces	Pimephales promelas			
Méthode	OCDE 203			
Source	ECHA			
4	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6		203-603-9
CL50		100	- 180	mg/l
Durée d'exposition			96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss			
Méthode	OCDE 203			
Source	ECHA			
5	éthylbenzène	100-41-4		202-849-4
CL50			4,2	mg/l
Durée d'exposition			96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss			
Méthode	OCDE 203			
Source	ECHA			

Toxicité sur les poissons (chronique)				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	
1	xylène	1330-20-7		215-535-7
NOEC		>	1,3	mg/l
Durée d'exposition			56	jour(s)
Espèces	Salmo gairdneri			
Méthode	OECD 210			
Source	ECHA			

Toxicité pour les daphnies (aigüe)				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7		236-675-5
CE50		>	100	mg/l
Durée d'exposition			48	h
Espèces	Daphnia magna			
Méthode	OCDE 202			
Source	ECHA			
2	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6		918-668-5
LE50			4,5	mg/l
Durée d'exposition			48	h
Espèces	Daphnia magna			
Méthode	OCDE 202			
Source	ECHA			
3	butane-1-ol	71-36-3		200-751-6
CE50			1328	mg/l
Durée d'exposition			48	h
Espèces	Daphnia magna			
Méthode	OCDE 202			
Source	ECHA			
4	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6		203-603-9
CE50		>	500	mg/l
Durée d'exposition			48	h
Espèces	Daphnia magna			
Méthode	EU Method C.2			
Source	ECHA			
5	éthylbenzène	100-41-4		202-849-4
CE50		1,8	- 2,4	mg/l
Durée d'exposition			48	h
Espèces	Daphnia magna			
Source	ECHA			

Toxicité pour les daphnies (chronique)				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
NOEC	>	2,1	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 202		
Source	ECHA		
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
NOEC		4,1	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
NOEC	>=	100	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		
4	éthylbenzène	100-41-4	202-849-4
NOELR		0,96	mg/l
Durée d'exposition		7	jour(s)
Espèces	Ceriodaphnia dubia		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
CE50	>	100	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Raphidocelis subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
LE50		3,1	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Raphidocelis subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
3	xylène	1330-20-7	215-535-7
CE50		3,2	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces concernées	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	CAS 106-42-3		
Source	OCDE 201		
	ECHA		
4	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
CE50		225	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
5	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
CE50	>	1000	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Raphidocelis subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

6	éthylbenzène	100-41-4	202-849-4
CE50		3,6	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
NOEC		129	mg/l
Espèces	Raphidocelis subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
CE50	>	99	mg/l
Durée d'exposition		10	min
Espèces	boue activée		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
CE50		4390	mg/l
Durée d'exposition		17	h
Espèces	Pseudomonas putida		
Méthode	DIN 38412		
Source	ECHA		
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
EC10	>	1000	mg/l
Durée d'exposition		30	min
Espèces	boue activée		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
Source	ECHA		
Évaluation	Cela ne s'applique pas aux substances inorganiques.		
2	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
Type	BSB		
Valeur		78	%
Durée		28	j
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
3	xylène	1330-20-7	215-535-7
Valeur	>	20	%
Durée		28	jour(s)
concerne	CAS 106-42-3		
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
4	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
Type	diminution du COD (carbone org. dissous)		
Valeur		92	%
Durée		20	jour(s)
Méthode	OECD		
Source	ECHA		

Nom commercial : einza Lawirostal 2-K-Epoxy-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

Évaluation	facilement biodégradable		
5	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		83	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	xylène	1330-20-7	215-535-7
FBC		25,6	
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Source	ECHA		
2	éthylbenzène	100-41-4	202-849-4
FBC		1	
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Source	ECHA		

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
Non applicable			
Source	ECHA		
2	xylène	1330-20-7	215-535-7
log Pow		3,15	
Température de référence		20	°C
concerne	CAS 100-41-4		
Source	ECHA		
3	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9
log Pow		1,2	
Température de référence		20	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
4	éthylbenzène	100-41-4	202-849-4
log Pow		3,6	
Méthode	EU Method A.8		
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB			
Nom du produit			
einza Lawirostal 2-K-Epoxy-Primer, weiß Stammlack			
Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.		
Evaluation vPvB	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.		
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
Evaluation PBT	La substance est non PBT		
Evaluation vPvB	La substance est non vPvB.		
Source	ECHA		

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchets 08 01 11* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé. Les récipients vides doivent être mis au rebut ou remis à neuf.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID/ADN	UN1263
IMDG	UN1263
ICAO-TI / IATA	UN1263

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN	PEINTURES
IMDG	PAINT
Sources de danger	Hydrocarbons, C9, aromatics
ICAO-TI / IATA	Paint

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN - Classe	3
Étiquette	3
Code de classification	F1
Code de restriction en tunnels	D/E
N° d'identification de danger	30
IMDG - Classe	3
Étiquettes	3
ICAO-TI / IATA - Classe	3
Étiquettes	3

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN	III
IMDG	III
ICAO-TI / IATA	III

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ADN	Signe conventionnel "poisson et arbre"
IMDG	Signe conventionnel "poisson et arbre"
EmS	F-E+S-E

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur: Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale. S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 . N° 3, 40

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6	75
2	Calcaire	1317-65-3	215-279-6	75
3	carbonate de propylène	108-32-7	203-572-1	75
4	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5	75
5	Produit de réaction : résines bisphénol A-épichlorhydrine ayant un poids moléculaire moyen de > 700 - < 1100	25068-38-6	500-033-5	75
6	toluène	108-88-3	203-625-9	75
7	xylène	1330-20-7	215-535-7	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger : E2, P5c

Si les propriétés de la substance/produit donnent lieu à plusieurs classifications, on applique, aux fins du Règlement 2012/18/UE, les seuils les plus bas fixés dans la partie 1 ou dans la partie 2 de l'annexe I.

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Teneur en VOC 30,05 %

Directive 2004/42/CE relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules

Valeur limite pour la teneur en COV, spécifiée à l'annexe II de la directive n° 2004/42/CE catégorie de produit: j, type: (Lb) à base de solvant = 500 g/l

teneur maximale en COV pour le produit prêt à l'emploi = < 500 g/l

Prescriptions nationales

Autres prescriptions nationales

Respecter les réglementations nationales en matière de manipulation et d'utilisation de substances dangereuses. Port des EPI préconisés par les normes en vigueur.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

Nom commercial : einZA Lawirostal 2-K-Epoxi-Primer, weiß Stammlack

Code produit: 0071594

Version actuelle: 7.2.2, établi le: 27.05.2025

Version remplacée: 7.2.1, établi le: 26.03.2025

Région: CH

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H351i	Susceptible de provoquer le cancer par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

P	La classification harmonisée comme substance cancérigène ou mutagène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 0,1 % m/m de benzène (no Eines 200-753-7), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour ces classes de danger aussi. Si la substance n'est pas classée comme cancérigène ou mutagène, au minimum les conseils de prudence (P102-)P260-P262-P301 + P310-P331 s'appliquent.
V	Si la substance est mise sur le marché en tant que fibres (diamètre < 3 µm, longueur > 5 µm et rapport d'aspect ≥ 3:1) ou en tant que particules de la substance satisfaisant aux critères de l'OMS relatifs aux fibres ou en tant que particules dont la chimie de surface a été modifiée, leurs propriétés dangereuses doivent être évaluées conformément au titre II du présent règlement, afin de déterminer s'il convient d'appliquer une catégorie supérieure (cancérigène 1B ou 1 A) et/ou d'autres voies d'exposition (orale ou cutanée).
W	On a observé que la cancérigénicité de cette substance se manifeste lorsque de la poussière respirable est inhalée dans des quantités donnant lieu à une réduction sensible des mécanismes d'élimination des particules dans le poumon. La présente note a pour but de décrire la toxicité particulière de la substance, et ne constitue pas un critère pour la classification en vertu du présent règlement.
1	Les concentrations indiquées ou, en l'absence de valeurs, les concentrations génériques du présent règlement (tableau 3.1) ou les concentrations génériques de la directive 1999/45/CE (tableau 3.2) sont les pourcentages en poids de l'élément métallique, calculés par rapport au poids total du mélange.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 653605